



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-95192>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-95192**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SID MED

Correspondant : MME MARIOT Fabienne, Acheteur

Adresse : BCRM Toulon/SID MED Toulon/SID MED/BP n°71, 83800 Toulon Cedex 9

Coordonnées :

Téléphone : 0422426541

Courriel : fabienne.mariot@intradef.gouv.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : STM - PEM - CDO Hubert - Construction de la 2ème AMS (Antenne Médicale Spécialisée) - Marché global sectoriel

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente opération vise à construire un bâtiment neuf pour accueillir la 2ème AMS (Antenne Médicale Spécialisée) au profit du Commando Hubert à Saint Mandrier (83). L'AMS devra être en mesure d'assurer aussi bien le soutien médical de proximité que les urgences vitales. Le marché comporte la conception et la réalisation du bâtiment neuf, la démolition de trois bâtiments et de l'ancienne vigie, ainsi que la mise en place d'une mini station d'épuration. Il comprend également deux années de maintenance.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

50 mois

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres du Ministère des armées. Acomptes mensuels. Prix révisibles. Le délai global de paiement est de 30 jours maximum. Le mode de règlement sera le virement par mandat administratif. Avance de 30%.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux joints à la consultation (Règlement de consultation phase candidatures)

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 30/09/2025 à 15:30

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2023 /ESID-TLN/0160

Renseignements complémentaires : Le projet de marché est un marché de défense ou de sécurité. C'est un marché global sectoriel passé selon la procédure adaptée, en application des articles R.2323-1 à R.2323-4 du code de la commande publique. La consultation est au stade de la candidature. Les documents de la consultation phase offre ne sont pas téléchargeables. Ils seront transmis ultérieurement aux candidats sélectionnés. Le marché comprend 3 phases techniques : une phase études, une phase travaux et une phase maintenance. En application des dispositions de l'article L. 2311-1 du code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause d'insertion sociale obligatoire. Le marché sera passé avec un entrepreneur unique ou un groupement dont la forme est laissée librement au choix du candidat, mais dont le mandataire sera obligatoirement solidaire de chacun des membres de ce groupement. Les conditions propres aux candidatures en

groupement d'opérateurs économiques ainsi que les tâches essentielles sont mentionnées à l'article 5.2 du règlement de consultation phase candidature. Toute demande de précisions sera à formuler par écrit via la Plate-Forme des Achats de l'Etat (PLACE) sur l'espace dédié à la consultation à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Les documents relatifs à la candidature doivent contenir l'ensemble des éléments demandés à l'article 6 du règlement de consultation phase candidatures. Les modalités de transmission et de notation des candidatures sont détaillées aux articles 5 et 6 du règlement de consultation phase candidatures, téléchargeable via PLACE sur l'espace dédié à la consultation à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>, en indiquant le numéro de la consultation (2023/ESID-TLN/0160). Une prime sera accordée aux candidats retenus et ayant remis une offre. Le montant de chaque prime pourra être modulé en fonction de la qualité technique de l'offre. Le montant maximal par candidat agréé est de 32 000 euros HT. La rémunération du titulaire du marché global sectoriel tient compte de la prime reçue pour sa participation à la procédure.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Contact : MME MARIOT Fabienne

Coordonnées :

Téléphone : 0422426541

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2025